

**PENVÉNAN**

**L'AMICALE DU BOUT DU QUAI.**

**Un concours de pêche le 30 juillet**

Les adhérents de l'Amicale du bout du quai étaient nombreux, vendredi dernier, à leur assemblée générale et la pêche au thon a été l'un des sujets abordés. En 2021, il y avait 20 inscrits pour 10 bagues accordées par la FNPP et l'Amicale affiche un total de 90 kg. Pour 2022, il y a déjà 25 bateaux inscrits et l'attribution des bagues aura lieu fin juin-début juillet. La première période de pêche se déroulera d'ailleurs du 22 juillet au 28 août.

Évoquant « l'affaire Héry » du nom du pêcheur qui a longtemps amarré son bateau à Port-Blanc en revendiquant son droit de pêcher, le bureau de l'Amicale a déclaré : « **Nous tenons à faire savoir que nous ne sommes absolument pas contre la pêche artisanale. La mer est un dernier espace de liberté, un bien**



**L'assemblée générale a fait salle comble.**

**commun, nous estimons que nous avons le droit d'aller et venir comme on veut, quand on veut, et exercer notre loisir en toute sécurité. »**

En ce qui concerne la zone de quiétude au nord de l'île Rouzic, les plaisanciers ont rappelé : « **Autant la grande zone de protection est une bonne chose, autant nous ne com-**

**prenons pas l'intérêt de cette zone de quiétude au nord de Rouzic, alors que le plus grand nombre de fous de Bassan est à l'est de l'île, où la mer est toujours plus calme, à l'abri des vents dominants. Mais il fallait laisser place libre pour que les vedettes aillent vociférer aux pieds des fous. Plutôt que d'interdire, il**

**aurait mieux valu responsabiliser les personnes naviguant dans ces parages, ce qu'elles faisaient déjà. Pour les plaisanciers de Port-Blanc, ceci reste une vaste fumisterie. »**

Une intervention prévue de la conseillère départementale Graziella Segoni (présidente des conseils portuaires) sur le coût de destruction des bateaux était prévue, mais a dû être reportée. Les plaisanciers se retrouveront dans les mois à venir pour un atelier matelotage, nœuds et épissures le vendredi 13 mai à 18 h à l'école de voile ainsi que pour leur concours de pêche qui se déroulera le 30 juillet. Après la pesée, comme d'habitude, les amicalistes sortiront la plancha pour bien terminer la journée. Enfin, le 12 août, se tiendront un repas et une initiation à la danse bretonne avec le groupe Les Huns.

